

Procès-Verbal

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var

Séance du mercredi 30 mars 2016

Membres en exercice : 13
Membres présents : 11
Membres votants : 12

Date de convocation : 25/03/2016

Présents : Serge BALDECCHI, Marie-José RUBY, Muriel HARANG-CAHOREAU, Antoine d'INGUIMBERT, Annick BOYZON, Elisabeth FONQUERNIE, Christian GIRAUD, Jean-Pierre GUINDEO, Franck HOYEZ, Christophe VALETTE, Anne-Marie VANCOILLIE.

Absents/excusés : Mathieu ADAMISTE (pouvoir à Serge BALDECCHI), Claude CARINI

Secrétaire : Jean-Pierre GUINDEO

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

Préalablement, monsieur le Maire annonce à l'Assemblée la démission de madame Josiane HUSSER de ses fonctions de première Adjointe ainsi que sa démission du Conseil Municipal.

N° 2016-18 : Subventions accordées par la Commune au titre de l'exercice 2016

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le montant des subventions attribuées pour inscription au budget de la Commune en 2016.

Objet	Aide accordée	Inscription au BP	Nb de votants
<i>Organismes publics (art.65738)</i>			
Odel Var	75€ / séjour	300 €	12
Assoc. Gymtonin	900	900 €	12
Sté de chasse	800	800 €	10
Assoc. Amstramgram	800	800 €	12
Assoc. 6A	800	800 €	12
Assoc. Fêtes notre village	4.100	4.100 €	11
Anciens combattants	300	300	12
Assoc. Passion Vintage	1.000	1.000 €	12
SPA Flayosc	150	150 €	12
Assoc. des DDEN	100	100 €	12
Assoc. des Anciens Maires Var	100	100 €	12
Sorties scolaires collège/Lycée	30€ / sortie	400 €	12

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer pour 2016 les subventions ci-dessus énoncées.

*Madame Marie José RUBY, épouse du Président de la Société de Chasse,
Monsieur Antoine d'INGUIMBERT, membre du comité « Fêtes notre village »,
Monsieur Christian GIRAUD, membre de la société de chasse,
N'ont pas pris part aux débats et au vote pour ces associations respectives.*

Les subventions ont été accordées à l'unanimité des votants.

N° 2016-19 : Taux des taxes locales pour l'année 2016

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les taux des impôts locaux applicables en 2016 pour inscription au budget primitif de la Commune.

Le Maire expose que l'état n°1259 transmis par les services fiscaux prévoit un produit de 219.320 € (à taux constants par rapport à 2015).

Le Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE d'appliquer les taux suivants pour l'année 2016 :

- Taxe d'habitation : 6,00 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 7,03 %
- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 44,24 %

Délibération adoptée par 7 voix « pour » et 5 « abstentions ».

N° 2016-20 : Budget Primitif « Commune » 2016

Le Maire propose au Conseil Municipal un budget primitif « Commune » pour l'exercice 2016 qui s'équilibre ainsi :

- en section fonctionnement à hauteur de 737.121,95 €
- en section investissement à hauteur de 493.626,18 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Primitif « Commune » 2016 tel qu'il lui a été présenté.

N° 2015-21 : Budget Primitif « Eau-Assainissement » 2016

Le Maire propose à l'Assemblée un budget primitif « Eau-Assainissement » pour l'exercice 2016 qui s'équilibre ainsi :

- en section fonctionnement à hauteur de 263.637,03 €
- en section investissement à hauteur de 570.795,03 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Primitif « Eau-Assainissement » 2016 tel qu'il lui a été présenté.

N° 2016-22 : Demande de subventions au Conseil Départemental du Var

Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que certains programmes d'investissement réalisables en 2016 peuvent faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

1/ DECIDE de réaliser les opérations suivantes et **SOLLICITE** le Département pour l'attribution de subventions pour ces programmes au titre de l'exercice 2016 :

Programme-Opération	Montant HT prévisionnel de l'opération	Subvention sollicitée auprès du CG83
Voirie communale	77.473 €	62.000 €
Installation d'un système de vidéo-protection	37.700 €	11.310 €

2/ SOLLICITE le Département pour l'attribution de la dotation spécifique aux petites Communes de 30.000 €

N° 2016-23 : Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local pour l'année 2016

Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que certains programmes d'investissement réalisables en 2016 peuvent faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

Il propose donc de solliciter cette aide dans le cadre du financement de la station d'épuration de Masseboeuf dont le coût HT a été évalué à 369.193,00 € HT.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE de réaliser l'opération « Station d'épuration Masseboeuf » ;

SOLLICITE l'Etat au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local pour l'attribution d'une aide financière la plus large possible.

N° 2016-24 : Demande de subventions à l'Agence de l'eau

Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que certains programmes d'investissement réalisables en 2016 peuvent faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau.

Il propose donc de solliciter cette aide dans le cadre du financement de la station d'épuration de Masseboeuf dont le coût HT a été évalué à 369.193,00 € HT.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE de réaliser l'opération « Station d'épuration Masseboeuf » ;

SOLLICITE l'Agence de l'Eau pour l'attribution d'une aide financière la plus large possible.

N° 2016-25 : Convention de soutien à la politique de la réserve militaire

Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que les collectivités locales ont été sollicitées en vue de la signature d'une convention avec le Ministère de la Défense relative à la réserve militaire.

Cette convention vise principalement à réduire les contraintes qui limitent la disponibilité des réservistes, tant en terme de réactivité que de durée d'activité.

Il propose donc de signer cette convention valable pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer la convention relative à la politique de la réserve militaire annexée à la présente délibération.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- **Décisions prises au titre des délégations du Conseil au Maire :**

Non-préemption concernant 1 vente immobilière soumise à déclaration d'intention d'aliéner

- **Démission de Monsieur Jonathan SUREAU (Agent de restauration scolaire) :**

Date d'effet au 30 avril 2016. Madame Isabelle THIRY lui succèdera (CDD jusqu'au 30/12).

- **Actes administratifs :**

Les actes administratifs suivants ont été signés et sont donc effectifs :

Achat pour l'euro symbolique d'une parcelle à M. Patrick COMMENCAS quartier Masseboeuf

Achat pour l'euro symbolique de la voirie des lotissements « la Source » et « les Abeilles »

Achat pour l'euro symbolique d'une parcelle de bois quartier les Dourets

Baux longue durée à titre gracieux sur des parcelles de messieurs GARNERO et COMMENCAS

Achat de deux parcelles à M. et Mme GIRAUD quartier la Masseboeuf

- **Compteurs LINKY :**
L'Association des Maires de France (AMF) demande à l'Etat de mieux informer les Maires et les habitants.
- **Animation économique et tourisme de la CAD :**
Le maire rappelle l'organisation de l'évènementiel « Autour du vin 2016 » qui comprend notamment le « Dîner des chefs », manifestation caritative.
- **Itinéraire de liaison douce entre le futur cœur de village et l'EuroVélo8 (EV8) :**
3 itinéraires possibles ont été repérés pour la partie située au nord de la route de Lorgues :
 - 1 itinéraire reprenant l'emplacement réservé n°3 au PLU (techniquement difficile à réaliser)
 - 1 itinéraire plus à l'ouest en bordure de bois le long des vignes BOYER (opposition du propriétaire)
 - 1 itinéraire empruntant le chemin de Planouquier sud

Le troisième itinéraire a été retenu en sachant que :

- L'itinéraire traversera le hameau Masseboeuf
- Madame BECHE ne s'oppose pas au passage sur son chemin.

En revanche, un blocage persiste dans le dossier de bail de longue durée sur la parcelle BOYER car la présence de personnes entre les rangs de vigne en période de traitement inquiète l'exploitant à savoir le Château de Berne.

- **Organisation et délégations :**
Le Maire prend en charge directement les travaux et les services techniques précédemment assurés par Josiane HUSSER.
Lorsqu'un Adjoint quitte ses fonctions, il y a un glissement de rang pour les Adjoints de rang inférieur. L'ordre du jour du prochain Conseil Municipal comportera une délibération relative à 2 délégations externes précédemment détenues par Josiane HUSSER (Syndicat d'Entraigues et SymiélecVar).
Il conviendra également de réfléchir à la composition des commissions, notamment la commission finances qui est peu fournie.

QUESTIONS DIVERSES

- **Antoine d'INGUIMBERT**
 - A l'occasion du dernier conseil d'école, la satisfaction de nombreuses familles dont les enfants sont scolarisés à Saint-Antonin a été exprimée.

Levée de la séance à 20h20

**Prochain Conseil Municipal
Mercredi 04 mai 2016 à 18h00**